



**Contact**

M.SOUCHU, Directeur délégué aux formations  
☎ 01.39.89.89.16 ☎ 01.39.89.89.18  
Douglas-johann.souchu@ac-versailles.fr

## Accord préalable

### PÉRIODE DE FORMATION EN ENTREPRISE

<b>ENTREPRISE</b> (à compléter par la structure d'accueil)			
RAISON SOCIALE			
SERVICE			
ADRESSE			
CODE POSTAL		VILLE	
TÉLÉPHONE ☎		TÉLÉCOPIE ☎	
ADRESSE MAIL			
DIRECTEUR		LIGNE DIRECTE ☎	
TUTEUR		LIGNE DIRECTE ☎	

***s'engage à recevoir en stage de formation en milieu professionnel***

<b>L'ÉLÈVE / L'ÉTUDIANT</b> (à compléter par le stagiaire)			
NOM			
PRÉNOM			
ADRESSE			
CODE POSTAL		VILLE	
TÉLÉPHONE ☎	(Portable de préférence)		
SECTION	MC Animation et Gestion de Projet dans le secteur sportif		

***pour la(les) période(s) du***  
(Cocher la solution retenue)

Sous forme d'un stage de longue durée et selon le calendrier ci-joint. Remarques : la gratification est obligatoire lorsque la présence du stagiaire est supérieure à 2 mois au cours de l'année d'enseignement scolaire, c'est-à-dire : plus de 44 jours de présence, consécutifs ou non, pour un horaire de 7 heures par jour ou plus de 308 heures de présence, même de façon non continue, sur la base d'une durée journalière différente (simulateur de calcul : [www.service-public.fr/simulateur/calcul/gratification-stagiaire](http://www.service-public.fr/simulateur/calcul/gratification-stagiaire))

Périodes de Formation en Milieu Professionnel du 29/09/20 au 22/01/21, hors périodes de congés scolaires (21h/s sur 11 semaines + 2 semaines à 35h) ;

Périodes de Formation en Milieu Professionnel du 09/02/21 au 05/06/21 hors périodes de congés scolaires (9 semaines à 21h, 1 semaine à 14h, 1 semaine à 24h et 2 semaines à 35h).

## **HORAIRES JOURNALIERS ÉLÈVE / ÉTUDIANT** (à compléter par la structure d'accueil)

	Matin				Après-midi			
Lundi	de		à		de		à	
Mardi	de		à		de		à	
Mercredi	de		à		de		à	
Jeudi	de		à		de		à	
Vendredi	de		à		de		à	
Samedi	de		à		de		à	
Total hebdomadaire	21h/semaine sauf semaine à 35h cf. calendrier de formation ci joint							

***Une convention officielle en trois exemplaires vous sera adressée ultérieurement par notre établissement***

*Fais-le :*

*Nom et signature du responsable de la structure d'accueil :*

*Cachet obligatoire de l'entreprise*